

SCMF – renouvellement du partenariat avec la BCF – communiqué de presse

Une action à long terme pour les musiciens fribourgeois

Depuis 15 ans , la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises (SCMF) a pu bénéficier du soutien de la Banque Cantonale de Fribourg (BCF) pour un montant de plus de 1 million de francs. Un soutien qu'elle renouvelle jusqu'en 2013.

C'est en effet en 1995 que le premier contrat de partenariat a été conclu avec la banque. En 15 ans, un million de francs aura été mis à disposition de la Société Cantonale pour ses activités de formation et pour les nombreuses manifestations des sociétés membres.

"Sans cet apport, la SCMF aurait dû régulièrement augmenter les cotisations des membres. Les 4'000 musiciennes et musiciens sont ainsi les premiers bénéficiaires de ce partenariat " précise Patrice Longchamp, président de la SCMF.

La SCMF est ainsi fière d'annoncer le renouvellement de ce contrat jusqu'en 2013.

Contact:

Patrice Longchamp – 079. 617.26.48

Photo – fichier annexe

Légende : de gauche à droite

André Helbling, responsable sponsoring BCF

Nadia Gremaud, secrétaire SCMF

Albert Michel, président de la direction générale BCF

Patrice Longchamp, président SCMF

Markus Kohler, caissier SCMF

SCMF: Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises – www.scmf.ch